

BRETAGNE

Axe 3 : Ressources humaines - management

CEP : le conseil en évolution professionnelle - Module de base (module 1A)

Contexte

La loi du 5 mars 2014 a créé le conseil en évolution professionnelle pour accompagner les personnes envisageant une évolution professionnelle et permettre d'accroître « les aptitudes, compétences et qualifications professionnelles, en lien avec les besoins économiques existants et prévisibles dans les territoires ». Depuis janvier 2017 la mise en place du CEP est élargie au secteur public. Le conseil en évolution professionnelle s'inscrit dans une logique anticipatrice afin de prévenir les mobilités professionnelles « subies » et au contraire favoriser les mobilités professionnelles « volontaires ».

Objectifs

Être en capacité d'assurer le niveau 1 du CEP auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière :

- Appréhender l'organisation du CEP à partir de la réglementation (du général aux spécificités FPH) et les 3 niveaux d'intervention du CEP
- Identifier les enjeux et les impacts de la Gestion des Ressources Humaines sur les projets en évolution professionnelle, identifier les publics spécifiques
- Identifier les modalités opérationnelles de la mise en œuvre du CEP et les liens à établir entre les différents dispositifs de formation, les différents acteurs...
- Respecter les exigences de la fonction de CEP (impartialité, confidentialité...)

Renseignements complémentaires

Un autodiagnostic sera effectué avec l'organisme entre les AFN11 et AFN12.

Clôture d'inscription : jeudi 16 juillet 2020

Contact : Pole Formation

02 99 35 28 62 ou 02 99 35 28 64

bretagne.formation@anhf.fr

Programme

Jour 1

- Qu'est-ce que le Conseil en Evolution professionnelle ?
- Présentation des 3 niveaux de la démarche de CEP :
 - Niveau 1 : assurer un accueil et une information individualisée,
 - Niveau 2 : réaliser un conseil personnalisé,
 - Niveau 3 : réaliser un accompagnement et un suivi personnalisés.

Jour 2

- Les fondamentaux de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences

Jour 3 :

- Les modalités opérationnelles du CEP

Ateliers : travail sur le repérage des éléments de compréhension de la demande de l'agent.

Jour 4

- Les exigences de la fonction de Conseil en évolution Professionnelle

Ateliers de simulation : mettre en place un entretien d'accueil et d'information (de niveau 1) à partir d'exemples de situations vécues.

Débriefing en groupe plénier avec le formateur

Public

Toute personne amenée à réaliser un accompagnement

Exercice

2020

Code de formation

AFN 11M1

Nature

AFN

Organisé par

SYNERGIES DCG

Durée

28 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 10 septembre au 11 septembre 2020

Rennes

Du 8 octobre au 9 octobre 2020

Rennes